



ÉDITORIAL



© Photo extraite de "Vivre avec le lynx", de J.-C. Génot.

LE LOUP, LA BELETTE, ... LE LYNX ET L'OURS

Situé à l'extrémité occidentale du continent européen, le territoire français bénéficie d'une position privilégiée. Ceci lui a permis, à la fin des glaciations du quaternaire, de retrouver une grande partie de la faune qui avait survécu à l'avancée du froid en se réfugiant dans les péninsules méditerranéennes. Les défrichements du Moyen-Âge ont signé le début de la régression de nombreuses espèces, herbivores comme carnivores, jusqu'au milieu du XXI^{ème} siècle. L'évolution des connaissances scientifiques a alors changé la compréhension antérieure du monde vivant.

Au début du XXI^{ème} siècle, le bilan reste mitigé avec des différences manifestes d'appréciation entre les uns et les autres. Faut-il donc s'étonner aujourd'hui du sort ambigu réservé aux grands carnivores quand on sait que la belette, le plus petit, peut être classée nuisible ? Voilà un animal qui dépasse rarement 100 g adulte, qui se nourrit à plus de 90% de campagnols sur presque toute son aire de répartition mais qui figure sur la liste nationale des "espèces susceptibles d'être classés nuisibles".

Le retour du loup à travers les Alpes depuis son refuge italien est un phénomène biologique de recolonisation passionnant à suivre. L'évolution des populations de lynx dans des forêts où les chevreuils ne le connaissaient plus représente une occasion exceptionnelle d'aborder les relations proies prédateurs. Le suivi individuel des ours dans les Pyrénées permet des avancées significatives dans l'étude des relations sociales au sein d'une espèce encore mal comprise.

Bien sûr, les décisions politiques doivent associer d'autres critères que les seules données biologiques. Ceci ne veut pas dire pour autant ignorer les connaissances acquises sur ces carnivores. L'obscurantisme ne sera jamais une bonne approche du monde dans lequel nous vivons.

PAR FRANÇOIS MOUTOU,
membre du comité scientifique de FERUS
et président de la Société française
pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM)